

# L'ECHO

La vie  
de nos  
chers  
Poilus  
il y a  
100 ans

FEVRIER



6<sup>ème</sup> année

2019



Edition Chalon

N°56

## Les mobilisés, le retour commence

L'Allemagne vaincue a capitulé. La signature de l'armistice, le 11 novembre 1918, a permis la cessation des combats tant souhaitée par nos Poilus ainsi que par beaucoup de soldats allemands. Mais armistice ne veut pas dire paix et les hostilités peuvent reprendre à tout moment, pour une raison ou une autre, sans plus de formalité.

La situation est plus qu'instable en cette fin novembre de 1918. Outre Rhin, c'est une certaine forme de chaos qui s'installe. L'armée allemande est en pleine déroute mais ça, le Grand Commandement l'ignore et craint un sursaut de la part de cette dernière à l'approche du traité de Versailles qui scellera définitivement la paix, avec la France et les Alliés, le 28 juin 1919. Les conditions de ce traité étant très sévères pour notre ancien ennemi, l'Allemagne ne serait-elle pas tentée de le refuser et de reprendre les hostilités ?

C'est une des raisons pour laquelle les autorités militaires maintiendront des milliers de Poilus, parmi les plus jeunes, sous les drapeaux. Quand aux plus âgés ils commencent à rentrer chez eux dès fin 1918, début 1919 ... **Pages 1, 2, 3, 4 et 5**



## Nécrologie

Les décès, en cette année 1919, sont dus principalement aux suites de blessures ou maladie ...

Page 6



## Prochainement

Un grand article sur le service de santé, pendant et jusqu'en 1920, à Chalon-sur-Saône et le département de Saône et Loire (les hôpitaux mixtes, temporaires, complémentaires etc...)

**Alors à bientôt !**

Fin 1918

1919

Sortir enfin de cette guerre

### **Situation militaire après le 11 novembre 1918**

La démobilisation que tous les Poilus attendent avec impatience, après tant de mois, d'années, d'horreur, de peur, de froid, de faim, de privations, se fera hélas très lentement et le commandement se trouve alors confronté à la grogne voir la colère de beaucoup de ces Braves.

Ce qu'ils ignorent, mais qu'on ne peut leur dire, c'est qu'une fois l'armistice signée, qui a entériné la capitulation de l'Allemagne, la France se doit de prendre en compte le chaos qui règne outre Rhin et qui peut présenter un nouveau danger pour notre pays et pour l'Europe d'autant plus qu'ignorant l'état de déliquescence dans lequel se trouve l'armée allemande, le grand commandement craint que cette dernière soit encore capable d'un éventuel sursaut à l'approche du traité de Versailles, aux conditions très sévères envers notre ancien ennemi.

Il est donc nécessaire de conserver des troupes aguerries qui sachent imposer crainte et respect, au regard de l'Allemagne, jusqu'à la signature du traité de paix définitif qui doit intervenir le 28 juin 1919.

Le Maréchal FOCH a d'ailleurs préparé un plan d'invasion de l'Allemagne en cas de rejet, par cette dernière, du traité de Versailles car l'armistice, s'il suspend les combats, ne signifie aucunement la fin de l'état de guerre et celle-ci peut reprendre à tout instant, à l'initiative de l'un ou l'autre des belligérants, sans autre forme de procès.

### **Les débuts de la démobilisation**

Dès la fin de 1918 et le début de 1919 les premières démobilisations commencent. Il s'agit, dans un premier temps, des Soldats âgés de 49 à 51 ans puis suivront ceux dont l'âge est compris entre 32 et 48 ans.

Le reste de la troupe, pour les raisons invoquées précédemment, demeure sous les drapeaux et ces militaires seront rendus à la vie civile, en échelonné, tout au long de l'année 1919 en fonction de l'évolution de la situation. D'ailleurs ceux qui peuvent réintégrer leur foyer sont prévenus qu'ils peuvent être à tout moment mobilisés et qu'ils doivent informer les autorités de tout changement d'adresse.

Des troupes coloniales attendront même 1920 pour être démobilisées.

Un certain nombre de Braves seront restés mobilisés, notamment pour ceux qui l'ont été en 1912 ou 1913, de 5 à 8 ans avec plus de quatre années de guerre.

### **Le démobilisé**

Notre Poilu est prêt à enfin partir mais avant, il doit effectuer tout un circuit de bureau, en bureau, subir une visite médicale etc ...

Au cours de ce périple interne, il percevra une prime de démobilisation.

Il se verra « offrir » contre 52 Frs. un costume dit Abrami (du nom du secrétaire d'état) ou Clémenceau. Il s'agit de surplus d'uniformes militaires retailés et teints grossièrement car paraît-il lorsqu'il pleut la teinture ne tient pas et le vêtement à tendance à reprendre sa couleur d'origine. Si le militaire ne désire pas porter ce costume, il perçoit la somme de 52 Frs. (montant très petit pour l'époque qui ne permet pas l'achat d'un autre vêtement).

L'autorité militaire lui remettra, en guise de reconnaissance de la nation, un casque Adrian (infanterie ou artillerie) avec une plaque dorée, en forme de quart de lune, destinée à être posée sur la visière et portant mention « Soldat de la Grande Guerre 1914-1918 »

Beaucoup de poilu ont pu ramener de l'artisanat de tranchée, leur musette et quelques pièces d'uniformes etc... On ne peut, maintenant, qu'admirer ou manipuler avec une émotion certaine toutes ces pièces qu'on possède, voir portées, ces hommes dans les conditions que l'on connaît.



(Collection privée)





(Collection privée)



(Collection privée)



(Collection privée)

### Enfin le retour chez soi

Hélas, il y a eu bien des désillusions, parfois, lors du retour au foyer. Beaucoup de couples se sont défaits (adultère, alcoolisme etc...). Les divorces ont été très nombreux par rapport à l'avant-guerre.



Mais heureusement la plupart ont retrouvé un foyer aimant et compréhensif qui leur a offert amour, chaleur et réconfort ce qui a permis à ces Braves de surmonter certaines difficultés et de retrouver leur juste place dans une société qui leur devait beaucoup.



**Si vous désirez en savoir plus**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Démobilisation\\_des\\_combattants\\_français\\_de\\_la\\_Première\\_Guerre\\_mondiale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Démobilisation_des_combattants_français_de_la_Première_Guerre_mondiale)

ou

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/1918-sortir-de-la-guerre>





## Nécrologie

Soldats des régiments de Chalon-sur-Saône Morts pour la France, des suites de blessure ou maladie, au mois de janvier 1919.

| Grade             | Nom              | Prénom               | Régiment |
|-------------------|------------------|----------------------|----------|
| Soldat            | <b>BOUCHER</b>   | Claude Eugène        | 56       |
| Soldat            | <b>CHARTON</b>   | Lazare               | 56       |
| Chef de Bataillon | <b>DESTREES</b>  | Auguste Albert Emile | 59       |
| Soldat            | <b>DOUARD</b>    | Antoine              | 56       |
| Soldat            | <b>GATÉ</b>      | Louis Alphonse       | 56       |
| Sous-Lieutenant   | <b>LANIER</b>    | Émile Alexandre      | 256      |
| Sergent           | <b>LEMONDE</b>   | Louis Charles        | 56       |
| Soldat            | <b>MICHELIN</b>  | Eugène               | 59       |
| Soldat            | <b>MILLET</b>    | Ernest               | 56       |
| Soldat            | <b>MOREAU</b>    | Emile                | 56       |
| Soldat            | <b>NESNARD</b>   | Étienne Marius       | 56       |
| Soldat            | <b>NOIROT</b>    | François             | 56       |
| Soldat            | <b>NOYER</b>     | Lucien Joseph        | 56       |
| Soldat            | <b>RICOLLEAU</b> | Alfred               | 256      |
| Soldat            | <b>RIGOLET</b>   | Paul Stanislas       | 59       |
| Lieutenant        | <b>TOUX</b>      | Albert Marie         | 56       |



Ils sont âgés de 20 ans à 44 ans et laissent 7 veuves et 10 orphelins.

